

Le peuplement préhistorique

Les plus anciens vestiges préhistoriques découverts à ce jour dans la région remontent au Paléolithique moyen (50 000 ans avant J.-C.). A la fin du Paléolithique (8 000 ans avant J.-C.), l’existence de lambeaux de glaciers sur les hautes terres (mont Lozère, mont Aigoual) n’était guère favorable à cette installation. La première région peuplée a donc été probablement celle des vallées cévenoles (Hérault, Gardons, Céze, etc.) au climat plus tempéré.

Les grands causses ont été, chronologiquement, la deuxième région de peuplement. Déjà fréquentés épisodiquement par les hommes du Paléolithique, leurs abris naturels nombreux (grottes, avens, abris sous roche) en feront un fort lieu de la préhistoire dès le réchauffement du Mésolithique (8 000 - 5 000 ans avant J.-C.).

C’est dans ces régions, et sur les contreforts du mont Lozère, qu’on trouve le plus grand nombre de mégalithes (du grec, méga : grand ; lithos : pierre) édifiés sous la double influence de la civilisation mégalithique atlantique (dolmens ouverts au sud-est) et du courant méditerranéen (dolmens ouverts au sud-ouest). Menhirs et dolmens des grands causses ne datent toutefois, pour les plus anciens, que du Néolithique final (vers 2 500 ans avant J.-C.) alors que les mégalithes armoricains ont été édifiés au début du Néolithique (3 500 ans avant J.-C.). ●

Mystérieux mégalithes

Les dolmens (monuments funéraires) comportent plusieurs types (dolmen simple, à couloir, à couloir coudé…) mais ils ont tous en commun d’être construits de dalles massives assemblées de manière à constituer une chambre funéraire, toujours recouvertes, à l’origine, d’un tumulus de terre et de pierrailles. A la différence du dolmen, le coffre mégalithique aux dimensions plus modestes, était accessible par le dessus. Il correspond probablement au déclin de cette civilisation mégalithique (Chalcolithique final, vers 1 800 avant J.-C.). Dolmens et coffres ont été ré-utilisés pendant une longue période, souvent jusqu’à l’époque gallo-romaine.

Le menhir, constitué d’une seule pierre verticale, n’est accompagné d’aucun élément permettant d’identifier son utilisation. Les hypothèses sont multiples : des plus utilitaristes (repères topographiques) aux plus spiritualistes (culte phallique, culte astronomique, géomancie…). Aucune conclusion scientifique déterminante ne permet, actuellement, de départager les tenants des diverses théories.

Les uns comme les autres sont depuis longtemps entrés dans la légende (maison des fées, tombe de géants, doigt ou canne de Gargantua). Les mégalithes interviennent dans beaucoup de récits. ●

Leur construction

Sur le terrain calcaire, les dalles devaient être détachées par l’association de l’eau, du feu et de coins de bois et transportées à l’aide de rouleaux de bois sur lesquels on les faisait glisser avec des leviers. Certains menhirs en granite ont été extraits à plusieurs kilomètres de leur lieu d’implantation (exemple du menhir de La Chaumette, au dessus d’Ispagnac, sur le causse calcaire, à 4 km du granite).

La mise en place d’un dolmen nécessitait le creusement de rigoles destinées à recevoir les dalles verticales. Une fois calées, on amoncelait sur ces dalles de la terre et des cailloux, ce qui permettait de bloquer l’ensemble et de haler au sommet la table de couverture. Pour dresser un menhir, on usait probablement aussi d’un système de leviers et de calages successifs avant de le faire glisser dans une fosse creusée pour le recevoir. ●

Protection et restauration

De tailles très variables (entre 1 m et 5,40 m), de forme arrondie, quadrangulaire ou lancéolée, gravés ou non de cupules (petits creux), peu de menhirs sont parvenus jusqu’à nous dans leur position verticale ; plusieurs dizaines ont été redressés au cours des dernières années.

Les dolmens ont fait l’objet de fouilles à diverses époques, avec plus ou moins de méthode. La Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon, le Parc national des Cévennes et le Centre de recherches et de documentation préhistorique de la Lozère (Dépôt archéologique, 48500 La Canourgue), ont mené à bien un certain nombre de fouilles, de sondages et de consolidations.

Il est important de savoir qu’une fouille sauvage aboutit à la destruction pure et simple de l’ordonnancement des matériaux qui, seul, permet de reconstituer la chronologie du dépôt. Fouiller sans méthode, c’est arracher l’une après l’autre les pages d’un livre dont on ne comprend pas l’écriture : il faut donc s’en abstenir rigoureusement et prendre contact avec les associations ou les services compétents. La fouille sans autorisation est interdite et punie par la Loi. ●

A découvrir

Plusieurs expositions présentent le mobilier mis au jour par les archéologues (Informations détaillées auprès du Parc national des Cévennes, Le Château, 48400 FLORAC, Tél 04 66 49 53 01) :
– Ferme de Boissets (élément de l’Ecomusée du causse et des gorges)
– Dépôt de fouilles de La Canourgue (Gilbert Fages, Tél. 04 66 32 91 34) ;
– Maison du mont Lozère (Écomusée du mont Lozère), à Le Pont-de-Montvert (Tél. 04 66 45 80 73). ●

Parcours mégalithiques

Des itinéraires, proposés dans le cadre de l’écomusée du Causse, entre Méjean et Sauveterre, permettent d’avoir un aperçu de l’ensemble de ce patrimoine, et surtout de le situer dans son contexte géographique. L’écomusée du mont Lozère quant à lui propose autour de la cham des Bondons, un sentier qui offre également l’occasion de découvrir un patrimoine mégalithique intéressant dans des paysages remarquables.

La propriété privée (les monuments sont souvent dans des enclos dont il faut garder les barrières fermées) et la réglementation de la circulation (interdiction d’emprunter certaines pistes en moto ou en voiture) doivent être scrupuleusement respectées.

Les grands causses : Méjean et Sauveterre

N° 1 - Dolmen de Pierre Plate, Florac
Le fond de ce dolmen a été excavé de 40 cm dans la roche en place. Des lamelles et des flèches tranchantes en silex, découvertes dans les rigoles des supports, laissent supposer une construction ancienne (vers 2 600 ans avant J.-C.) mais quelques tessons de poterie attestent d’une utilisation postérieure (époque gallo-romaine).

N° 2 - Dolmen de Valbelle, Florac
Encore protégé par son tumulus, il possède une chambre rectangulaire étroite. Les ossements recueillis appartiennent au moins à 13 personnes différentes (dont 6 enfants). De menus objets de parure permettent de dater les premiers ensevelissements vers 2 500 ans avant J.-C. Ils se sont poursuivis au moins pendant sept siècles.

N° 3 - Menhir du Fraïsse et menhir de la plaine de Chanet, Mas-St-Chély
Ces deux menhirs sont les seuls actuellement visibles dans leur position d’origine sur le causse Méjean.

N° 4 - Dolmen de Goujac, Hures — La Parade
Son couloir coudé (unique sur le causse Méjean) et son parfait état de conservation rendent ce monument tout à fait remarquable. Le matériel recueilli pendant la restauration du couloir permet de dater l’apogée de l’utilisation entre 2 300 et 1 900 ans avant J.-C.

N° 5 - Menhir du Plo de Saubert

N° 6 - Menhir de La Barelle

N° 7 - Dolmen de Moun Long, dit Lou Geion (le géant), Hures — La Parade.
Dolmen simple à chambre rectangulaire sous tumulus rond.

N° 8 - Dolmen de La Marque, Mas-St-Chély
Dolmen typique, avec chambre rectangulaire noyée dans un tumulus. Son matériel resté intact a permis de dater son édification vers 2 500 ans avant J.-C. Des flèches à bords crénelés prouvent qu’il était employé encore à la fin du Chalcolithique (1 800 ans avant J.-C.). Au Bronze moyen (1 500 à 1 200 ans avant J.-C.) une partie de la chambre a été vidée pour y déposer les restes incinérés d’un défunt.

